

## 2. — 13<sup>ME</sup> (bis) RÉGIMENT DE CHASSEURS A CHEVAL

5 MARS 1793. — 11 AVRIL 1795

**L**e 5 Mars 1793, un décret de la Convention Nationale, rendu sur les pétitions des officiers des Compagnies franches de Cavalerie des Hussards de la Mort et de l'Egalité qui ont été levées en vertu du Décret du 12 Juin 1792, par les généraux Dumouriez et Kellermann, ordonne la création d'un treizième Régiment de Chasseurs à Cheval avec les corps suivants :

Hussards de l'Egalité.

Hussards de la Mort.

Hussards de la Légion de l'Armée du Midi qui devient Légion des Alpes.

Cavalerie de la Légion de Rosenthal (cent et quelques cavaliers).

Ce décret ne fut pas appliqué.

Par suite de mouvements divers, et des ordres résultant du décret du 21 Février 1793 qui ordonnait la formation de huit Régiments de Chasseurs avec la Cavalerie des Légions, ces différents corps avaient déjà reçu leur affectation.

Les Compagnies franches de Hussards réunies avaient formé le 14<sup>e</sup> Chasseurs.

La Cavalerie de la Légion Rosenthal, le 18<sup>e</sup> Chasseurs.

Ce treizième Régiment de Chasseurs fut alors formé avec la Cavalerie de la Légion de la Moselle, créée le 20 Décembre 1792 et non encore enrégimentée, et qui, à cette date, se trouvait à l'Armée des Ardennes et à Fontainebleau.

Il prit le numéro 13 bis, le numéro 13 étant déjà donné à la Légion des Américains.

La partie de la Cavalerie de la Légion de la Moselle qui était à l'Armée des Ardennes forma les deux premiers Escadrons du 13<sup>e</sup> bis Régiment.

Ils restèrent à cette armée : 2<sup>e</sup> Division, Général Kilmaine.



**En Août, ils sont à l'avant-garde du camp de Carignan, cantonnés le long du Chiers. — Effectif 404 hommes.**

**Ils entrent à cette époque dans la composition du 20<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs. Leur Chef de Brigade, Murat Sisrières, devint Colonel du 20<sup>e</sup> Chasseurs.**

**La seconde partie de la Cavalerie de la Légion de la Moselle, la plus forte, à Fontainebleau, jointe à quelques compagnies de Cavalerie Nationale, forma les quatre derniers Escadrons du 13<sup>e</sup> bis Chasseurs.**

**2 Escadrons quittent Fontainebleau le 21 Avril, sont dirigés sur Meaux et de là sur Saumur où ils arrivent le 2 Mai.**

**Le 16 Mai, ils prennent part au combat de Fontenay avec Chalbos.**

**Deux autres Escadrons quittent Fontainebleau le 14 Mai et arrivent le 29 à Niort.**

**Les deux fractions font la Guerre de Vendée, l'une sur la Loire, l'autre sur la Rochelle.**

**Ces Escadrons firent de grosses pertes pendant cette Guerre — Après la campagne, quoique renforcés par la 1<sup>re</sup> Compagnie Américaine du 13<sup>e</sup> Chasseurs, ils ne présentent à l'effectif que deux Escadrons (414 hommes, 80 chevaux) placés en dépôt à Tours.**

**Le 4 Avril 1794, le Représentant du Peuple Ichon chargé d'organiser, de compléter et d'encadrer la Cavalerie de l'armée de l'Ouest, en exécution du décret du 21 Nivôse an II (10 Janvier 1794), porta le Régiment à 6 Escadrons en y incorporant :**

**1<sup>o</sup> — 2 Escadrons de la Légion du Nord. 443 hommes, 263 chevaux.**

**La Légion du Nord, créée par décret du 30 Mai 1792 sous le nom de Légion de Lafayette, fut formée à Guise en Juillet 1792, et prit le nom de Légion de Wetersmann, du nom de son nouveau chef.**

**Elle ouvrit la campagne de Belgique le 14 février 1793, se distingua en Flandre aux affaires qui eurent lieu devant Valenciennes, et notamment à celle du 8 Mai.**

**Envoyé en Vendée, sa Cavalerie fut organisée en un Régiment de Chasseurs à Cheval.**



Elle s'acquit une réputation terrible pendant cette campagne, où elle prit part à tous les combats.

A la mort de Wetersmann, sa Légion fut dissoute le 3 Février 1794, et la Cavalerie incorporée dans divers régiments de Cavalerie.

Un Escadron : 165 hommes fut incorporé au 16<sup>e</sup> Dragons.

Un autre : 152 hommes au 19<sup>e</sup> Dragons.

Deux Escadrons : 443 hommes au 13<sup>e</sup> bis Chasseurs.

2<sup>e</sup> .— Une partie des Compagnies de Cavalerie Nationale ci-après :

	HOMMES	CHEVAUX
Cavalerie de la Montagne levée au Mans.	128	86
— du Cher. . . . .	72	50
— de Saint-Maixent. . . . .	62	37
— de Luçon. . . . .	54	37
— de La Rochelle. . . . .	20	12
— de Moutiers. . . . .	12	7
Et quelques volontaires de corps détachés.	10	3

Licenciées après la guerre de Vendée, les pères de famille furent autorisés à rentrer dans leurs foyers, et presque tous en profitèrent; les célibataires seuls furent incorporés individuellement au 13<sup>e</sup> bis.

3<sup>e</sup> .- Partie du contingent des 300.000 hommes de réquisition. - 184 hommes.

4<sup>e</sup> .— du Dépôt général de Tours. — 162 chevaux.

Le Procès-Verbal de cette nouvelle organisation établi à Tours le 4 Messidor an II (22 Juin 1794) dénonce un effectif de 1397 hommes et 737 chevaux passés en revue le 4 Mai par le Commissaire des Guerres Tresse, en présence du Représentant du Peuple Ichon. — Au complet en hommes, il manque 611 chevaux.

Le citoyen Bouquet, chef d'Escadrons au 19<sup>e</sup> Dragons, fut nommé Chef de Brigado de ce Régiment.



**Le Régiment quitte Tours le 18 Mai pour Arras où il arrive les 4 et 9 Juin 1794 et est employé à l'Armée du Nord, par ordre du Comité de Salut Public du 12 Mai 1794.**

**Le 15 Janvier 1795, le Régiment fut supprimé par arrêté des Représentants du Peuple près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. Il fut conservé jusqu'au 11 Avril, jour de son amalgame avec le 13<sup>e</sup> Chasseurs.**

